



**PV de la réunion de Master Professionnel:
Commande des systèmes électriques (CSE)
Systèmes Mécatroniques (SM)**

28 juillet 2016

Ordre du jour :

Fixation du barème de sélection des candidats pour master professionnel CSE et SM.

La commission de sélection de candidatures pour le master CSE et SM pour l'année universitaire 2016 /2017 est composée par :

Membre	Grade
Ahlem BEN YOUSSEF	Maitre –assistante
Wael BEN AMIRA	Maitre –assistant
Moncef GHUISS	Assistant

Les membres ont fixé le barème de sélection de candidatures détaillé comme suit :

Méthode de calcul du score :

$$\text{Score} = \text{MG} + \text{L} + \text{M} + \text{S} + \text{PR}$$

Avec :

MG : Bonification de la moyenne générale des années de réussite

Diplôme	Formule
Licence Appliquée	$MG = \frac{1 * MG_{L1} + 2 * MG_{L2} + 1 * MG_{L3S1}}{4}$
Licence Fondamentale	$MG = \frac{1 * MG_{L1} + 2 * MG_{L2} + 1 * MG_{L3}}{4}$
Maitrise	$MG = \frac{1 * MG_{M1} + 1.5 * MG_{M2} + 1.5 * MG_{M3} + 1 * MG_{M4}}{5}$
Ingénieur	$MG = \frac{1 * MG_{ing1} + 2 * MG_{ing2} + 1 * MG_{ing3s5}}{4}$

MG_{Li} : Moyenne de l'année "i " en Licence

MG_{L3S1} : Moyenne du 1^{er} semestre de la 3^{ème} année en Licence Appliquée

MG_{Mi} : Moyenne de l'année "i " en Maitrise

L : Pénalité sur l'année d'interruption




Année de diplôme	L
2015-2016	0
2014	-1
2013	-2
2012 et avant	-3

M : Bonification des mentions des années de réussite

Mention	Bonification par année
Très bien	6
Bien	4
Assez bien	2
Passable	0

$$M = \frac{\sum M_i}{\text{nombre d'années de réussite}}$$

S : pénalité de réussite en session de control (-1 pour chaque année)**PR : Pénalité de redoublement (-2 pour chaque année de redoublement)****Membres de la commission**

Ahlem BEN YOUSSEF	Wael BEN AMIRA	Moncef GHUISS
		

**Directeur de l'ISSIG
Mohamed JALLOULI**